

Protocole d'accord de test d'un poste d'intégration et de contrôle des fichiers publicitaires externes (hors Dauphiné Libéré)

Entre :

La Direction Générale du Dauphiné Libéré, représentée par M.Christian MERGER, Directeur Technique d'une part,

et les organisations syndicales signataires d'autre part,

il a été convenu ce qui suit ;

Un poste de travail destiné à l'intégration des fichiers numériques publicitaires issus de l'extérieur sera testé en réel dans le service photogravure jour.

Ce test en réel se déroulera jusqu'au 15 janvier 2003. Les travaux de tests en réel seront réalisés par un binôme de techniciens issus du secteur Compogravure (un technicien du service photocomposition publicité et un technicien du service photogravure jour). Ils seront accompagnés dans cette tâche par un informaticien de production.

La configuration "matériel" du poste de travail à tester sera :

- PC Pentium IV à 2 Gigahertz.
- Mémoire 512 Mo de RAM.
- Disque dur 40 Gigaoctets.
- Ecran 19 ".
- Lecteur de CD-ROM
- Lecteur externe de ZIP.
- Lecteur de disquette.

La configuration "logiciel" du poste de travail à tester sera :

- Système d'exploitation Windows XP.
- ADOBE In Design 2.
- QUARK Xpress 4.1.
- ACROBAT 5.
- PHOTOSHOP 6.
- ILLUSTRATOR 9.
- ATM 4 version DELUXE.
- Pack office MICROSOFT.
- Font Cross.
- Mac Opener.
- Stuffit Expander.
- PITSTOP V4.
- Transvertor Pro +.

Pendant cette phase de tests, le poste de travail n'exploitera que des fichiers publicitaires sur supports numériques physiques (CD-ROM, ZIP, Disquette).

Le binôme de techniciens ouvrira, contrôlera et corrigera si nécessaire (en accord avec l'exécution publicité) la totalité des fichiers numériques issus de l'extérieur quelques soient leurs formats (EPS, PDF, TIFF, fichiers natifs, etc.). Il finira les publicités partiellement réalisées. Il intégrera l'ensemble dans la chaîne de production du Dauphiné Libéré.

Une fiche de suivi pour chaque fichier publicitaire externe, depuis sa réception jusqu'à sa mise à disposition de l'impression, permettra de noter son parcours et les éventuelles difficultés rencontrées par les opérateurs. Une collection complète des différentes éditions sera mise quotidiennement à la disposition du binôme pour faciliter ce suivi pendant la phase de tests.

Une comptabilité du nombre de fichiers traités pendant cette période et de leur équivalence en millimètres sera tenue.

A l'issue de cette phase de tests, un dossier de synthèse précis et complet intégrant entre autres les fiches de suivi et les découpes de journaux sera réalisé. Sur cette base, un accord paritaire définira l'organisation opérationnelle et les procédures d'intégration des fichiers numériques publicitaires issus de l'extérieur.

Fait à Veurey, le 18 novembre 2002.